

GUIDE DE LA RENTRÉE 2024



SUIVEZ-NOUS
www.claye-souilly.fr

VILLE DE
Claye
Souilly



Jean-Luc SERVIERES

Maire de Claye-Souilly,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Roissy-Pays-de-France.



Julien BOUSSANGE

Premier adjoint au Maire, en charge de
l'administration, de l'enfance, de la vie
scolaire et de la vie associative.



Christine POULAIN

Conseillère municipale déléguée aux
affaires scolaires.

ÉDITO

Chers parents,

C'est avec plaisir que je vous adresse la nouvelle édition du guide de la rentrée 2024-2025. Conçu dans le but de vous fournir toutes les informations essentielles sur les services municipaux, les démarches administratives à suivre et les actions entreprises, vous pourrez y constater que Claye-Souilly n'a plus rien à envier aux autres communes de sa taille.

Nous avons érigé comme priorité la rénovation de nos écoles, nous l'avons fait ! Depuis 4 ans, nous investissons sans relâche dans tous les groupes scolaires pour entreprendre des travaux de rénovation et de sécurisation pour accueillir nos enfants dans des environnements propices à l'épanouissement intellectuel. La rentrée de septembre concrétisera cet engagement avec l'ouverture de l'école du Bois des Granges et la fin de la rénovation intérieure de l'école Eugène Varlin. Les travaux de rénovation énergétique de l'école Maryse Bastié devraient, eux aussi, reprendre enfin !

La modernisation du fonctionnement des services associés à nos écoles était une nécessité, nous l'avons fait !

Outre ce guide et la dématérialisation des démarches en ligne sur l'Espace Citoyen depuis 2021, nous maintenons un fonctionnement à l'identique, voire enrichi, malgré un contexte financier tendu pour toutes les communes. Le transport des sorties scolaires est gratuit, les classes de découverte financées à 50%, le sport à l'école a été initié, nous offrons le spectacle de Noël et un cahier de vacances à chaque élève annuellement et nous accompagnons les équipes pédagogiques dans leurs projets riches et variés !

Nous souhaitons créer une politique Jeunesse, nous l'avons fait !

Le Club Ados rencontre un vif succès depuis sa création, avec chaque année 150 jeunes inscrits sur la structure, grâce à une programmation d'activités riches et variées. La Structure Information Jeunesse (SIJ), accompagne de la meilleure des façon nos jeunes vers le monde du travail, au quotidien mais aussi à travers ses actions : la bourse au permis, la bourse au BAFA, le Job Dating.


Il est toujours agréable de regarder le travail accompli et de constater que des promesses sont devenues des actes. Pour

autant, des enjeux subsistent ! Pleinement conscients des défis auxquels vous êtes confrontés en tant que parents, nous nous engageons à vous accompagner à chaque étape de votre parcours. **Nous poursuivrons les efforts, en étant à votre écoute, toujours avec passion et proximité, pour les années à venir.**



Julien BOUSSANGE

Premier adjoint au Maire, en charge de l'administration, de l'enfance, de la vie scolaire et de la vie associative.

Bonne lecture !


SOMMAIRE

1	ESPACE CITOYEN	Page 05
2	SCOLAIRE ET ÉDUCATION	Page 08
3	ACCUEIL LOISIRS	Page 20
4	CLUB ADOS	Page 23
5	STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE	Page 26
6	PETITE ENFANCE	Page 30
7	LES TRAVAUX EN COURS	Page 33
8	NOS ACTIONS QUOTIENNES	Page 36
9	FOIRE AUX QUESTIONS	Page 42

01 PORTAIL FAMILLE

À partir du 01 juin 2024, vous pourrez inscrire votre enfant aux différentes activités pour l'année scolaire 2024-2025 : restauration, accueil périscolaire, étude, accueil loisirs.

Le dossier administratif évolue et se simplifie : désormais il ne sera nécessaire d'effectuer qu'un seul dossier pour chacune des activités !

À QUOI SERT L'ESPACE CITOYEN ?

L'Espace citoyen est un outil simple et gratuit qui permet aux familles d'effectuer leurs démarches via une connexion internet, 24h/24, 7j/7, notamment leurs réservations liées à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire et à l'accueil loisirs. Le règlement des factures est également possible depuis l'interface sécurisée.

L'ESPACE CITOYEN ME DISPENSE-T-IL TOTALEMENT DE ME DÉPLACER EN MAIRIE ?

L'Espace citoyen est enrichi régulièrement pour vous proposer un maximum de services sans avoir à vous déplacer en mairie. Néanmoins, si vous venez d'arriver sur la commune ou s'il s'agit d'une première inscription, il est nécessaire de vous rapprocher du pôle éducation.

JE N'ARRIVE PAS À ME SERVIR DE L'ESPACE CITOYEN, QUE FAIRE ?

Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter ou pour toutes autres questions, nous vous remercions de prendre contact avec le pôle éducation de la mairie par mail : pole.education@claye-souilly.fr.

Le pôle éducation est à votre disposition pour vous accompagner durant toute la scolarité de votre (vos) enfant(s).

ESPACE CITOYEN PORTAIL FAMILLE

The screenshot shows the 'PORTAIL FAMILLE' header with a family illustration and a town building. Below are two main sections: 'MON ESPACE PERSO' with a login form (Identifiant, Mot de passe, and a 'Connexion' button) and 'JE N'AI PAS D'ESPACE' with a 'Créer mon espace' button. To the right, there are navigation buttons for 'EDITION DE DOCUMENTS', 'ACTIVITÉS', 'INFOS PRATIQUES', and 'SITE DE LA MAIRIE', along with a date indicator '4 MAI 2023'. Below these are 'ACTUALITÉS' with three items: 'Goûters 2023', 'Menu restauration scolaire 02-05 au 07-07-2023', and 'Inscription périscolaire'. A 'VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS >' link is at the bottom right.

Pour y accéder deux solutions :

En scannant ce QR code :



Avec le lien direct :

<https://www.espace-citoyens.net/claye-souilly/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

TUTORIEL PORTAIL FAMILLE

Pour savoir comment utiliser le portail famille, c'est par ici !



ESPACE CITOYEN

ÉTAPE 1 :

Rendez-vous sur :

www.espace-citoyens.net/claye-souilly/espace-citoyens/Home/Logon

Pour plus de confort,
n'hésitez pas à mettre en pause la vidéo si nécessaire.



SCOLAIRE ET ÉDUCATION

02 SCOLAIRE ET ÉDUCATION

La Ville de Claye-Souilly gère l'ensemble des établissements scolaires maternels et élémentaires, ainsi que la restauration scolaire et l'accueil périscolaire. En mairie, le pôle éducation est constituée de 3 agents administratifs qui vous accueillent aux horaires d'ouverture du Centre administratif. Le Pôle éducation mobilise quotidiennement 64 agents communaux dans les écoles.

Horaires d'accueil :

Lundi au mercredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
Jeudi : de 13h30 à 18h30 ;
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ;
Samedi : de 9h à 12h.

Centre administratif

3, Allée André-Benoist
77410 CLAYE-SOUILLY
01 60 26 92 00
pole.education@claye-souilly.fr



RYTHME SCOLAIRE

Les écoles maternelles ouvrent et ferment cinq minutes avant les écoles élémentaires afin de permettre aux familles de récupérer leur(s) enfant(s) de la manière la plus optimale possible.

SCOLAIRE ET ÉDUCATION

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires concernent les enfants qui entrent en petite section (3 ans), en CP (6 ans), et les nouveaux arrivants sur la commune. Il s'agit d'une étape obligatoire avant de se rendre à l'école.

Les dates précises des périodes d'inscriptions sont communiquées sur les panneaux lumineux, dans le magazine de Claye-Souilly et sur les affiches disposées à l'entrée des écoles.

Un rappel est mis dans les cahiers de correspondance pour les inscriptions au CP ainsi que sur l'Espace citoyen. Les inscriptions à l'école maternelle et élémentaire sont à réaliser le premier semestre de l'année sur une période de 4 semaines.

PIÈCES À FOURNIR POUR TOUTES INSCRIPTIONS



- ✓ Livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois ou pièce d'identité de l'enfant.
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ✓ Pièces d'identité des deux parents.
- ✓ Photocopie des vaccins à jour.
- ✓ L'attestation de quotient CAF si bénéficiaire des prestations CAF ou dans le cas contraire l'avis d'imposition.

HORAIRES D'INSCRIPTIONS :

Lundi au mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Jeudi : de 13h30 à 18h30.

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.





Samedi : de 9h à 12h.

SCOLAIRE ET ÉDUCATION

LES ÉCOLES MATERNELLES







ÉCOLE MATERNELLE CENTRE

-  DIRECTION : M. SILVA
-  01 60 26 00 47
-  Rue du Général-Leclerc
-  6 classes







ÉCOLE MATERNELLE SIMONE VEIL

-  En attente de nomination par l'Inspection.
-  En attente de création.
-  5-7 Boulevard de Soave
-  3 classes







ÉCOLE MATERNELLE MARYSE-BASTIÉ

-  DIRECTION : Mme CARRE
-  01 60 26 18 20
-  Rue de Grand Champ
-  3 classes







ÉCOLE MATERNELLE MAUPERTHUIS

-  DIRECTION : Mme FAUVEL
-  01 60 26 28 86
-  Rue Henry-de-Montherlant
-  5 classes



ÉCOLE MATERNELLE BOIS FLEURI

-  DIRECTION : Mme DESBOIS
-  01 60 26 07 82
-  Rue du Gros Bois
-  3 classes

SCOLAIRE ET ÉDUCATION

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EUGÈNE-VARLIN

-  DIRECTION : M. GOURAUD
-  09 72 57 05 58
-  Rue de l'Église
-  10 classes



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BOIS FLEURI

-  DIRECTION : Mme DESBOIS
-  01 60 26 07 82
-  Rue du Gros Bois
-  5 classes






ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARYSE-BASTIÉ

-  DIRECTION : Mme ZEBBOUDJ
-  01 60 26 13 59
-  Rue de Grand Champ
-  11 classes







ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MAUPERTUIS

-  DIRECTION : Mme SERVAIS
-  01 60 26 22 90
-  Rue Henry-de-Montherlant
-  9 classes



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SIMONE VEIL

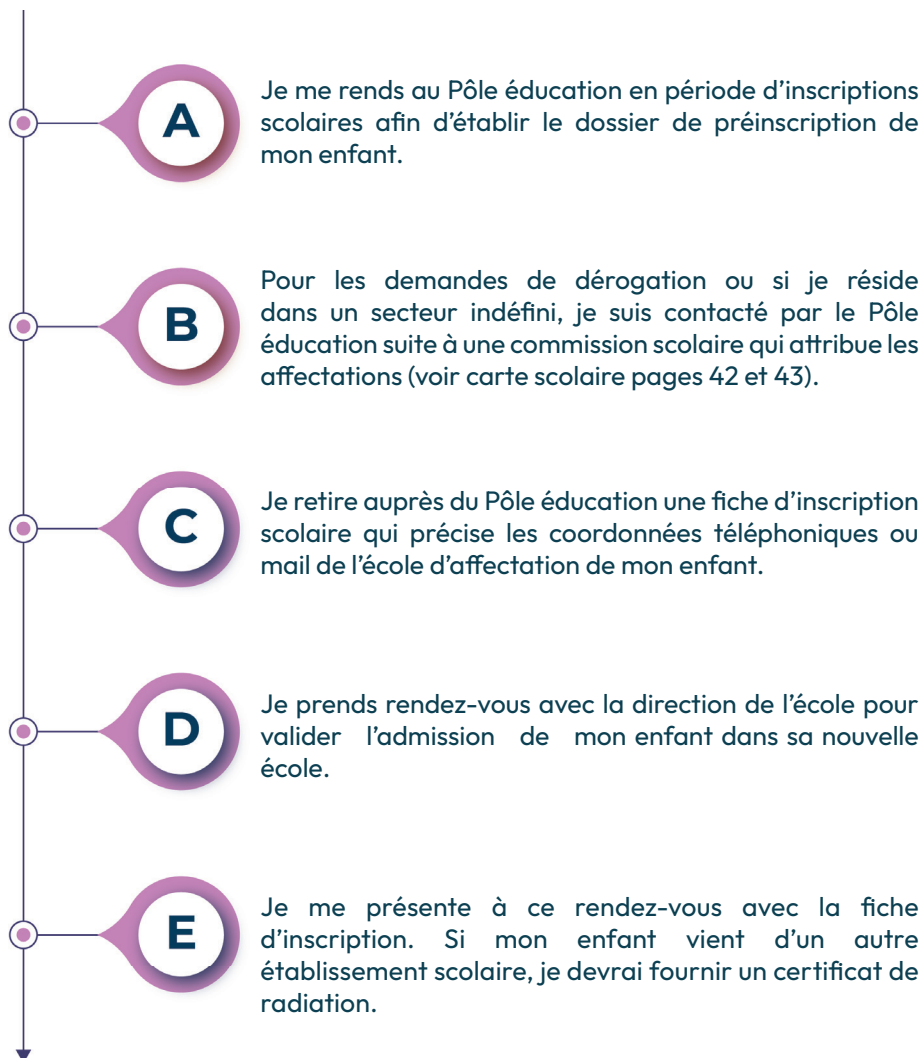
-  En attente de nomination par l'Inspection.
-  En attente de création.
-  5-7 Boulevard de Soave
-  6 classes dont 1 classe ULIS

SCOLAIRE ET ÉDUCATION

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT À L'ÉCOLE ? _____



Les directions des écoles ne procéderont pas à l'admission de l'enfant à l'école sans la fiche d'inscription délivrée par le Pôle éducation.



SCOLAIRE ET ÉDUCATION



SCOLAIRE ET ÉDUCATION

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Un service de ramassage scolaire réservé aux élèves domiciliés sur le secteur de Souilly et des Pommiers et fréquentant les écoles Eugène-Varlin, Maryse-Bastie, Centre et Mauperthuis est assuré. Le coût financier de ce service est pris en charge par la commune.

Les inscriptions pour le bus scolaire auront lieu entre le 17 juin 2024 et le 28 juin 2024.

ATTENTION : Le nombre de places étant limité, pensez à venir vous inscrire rapidement auprès du Pôle éducation.

Horaires d'ouverture de la mairie pour les inscriptions

Lundi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
Mardi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
Jedi	Fermé	13h30 - 18h30
Vendredi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Samedi	9h00 - 12h00	

Pièces justificatives

- Un justificatif de domicile récent ;
- Une photo d'identité de l'enfant ;
- Une assurance scolaire.



SCOLAIRE ET ÉDUCATION

LIGNES ET HORAIRES DU TRANSPORT SCOLAIRE

MATIN ET SOIR

ARRÊTS

CIRCUIT 0010

CIRCUIT 008



Je vais à l'école.

La Rosée		7h50
Luxembourg	8h00	
Europe	8h05	
Souilly	8h10	7h55
Pommiers		8h05



Je rentre à la maison.

La Rosée		17h10
Souilly	17h10	17h15
Luxembourg	16h55	17h20
Europe	17h00	17h25
Pommiers		17h30

MIDI



Je mange à la maison.

(Horaires d'arrivée au domicile après la classe)

La Rosée	12h10
Souilly	12h15
Luxembourg	12h20
Europe	12h25
Pommiers	12h30



Je retourne à l'école.

La Rosée	12h50
Souilly	12h55
Luxembourg	13h00
Europe	13h05
Pommiers	13h10

SCOLAIRE ET ÉDUCATION

LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

Le temps périscolaire est constitué des heures qui précèdent et suivent la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés. Le temps périscolaire est mis en place les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Il s'agit de :

- la période d'accueil du matin avant la classe et du temps méridien.
- la période d'accueil du soir immédiatement après la classe (le goûter, l'étude dirigée et l'accueil du soir).



ÉCOLE MATERNELLE

AVANT L'ÉCOLE JE PEUX

**ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE**

Entre 7h30 et 8h15

ÉCOLE

CANTINE

De 11h25 à 13h15

APRÈS L'ÉCOLE JE VAIS

À LA MAISON



GOÛTER + PÉRISCOLAIRE

De 16h30 à 18h

Sortie possible en continu dès 17h15

À LA
MAISON



**ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE**

De 18H à 19h

Sortie possible en
continu dès 18H

SCOLAIRE ET ÉDUCATION



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

AVANT L'ÉCOLE JE PEUX

**ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE**

Entre 7h30 et 8h20

ÉCOLE

CANTINE

De 11h30 à 13h20

APRÈS L'ÉCOLE JE VAIS

**GOÛTER +
PÉRISCOLAIRE**

De 16h30 à 18h

Sortie possible en
continu dès 17h15

À LA MAISON



**GOÛTER +
ÉTUDE DIRIGÉE**

De 16h30 à 18h

À LA MAISON



**ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE**

De 18H à 19h

Sortie possible en
continu dès 18H

À LA MAISON



SCOLAIRE ET ÉDUCATION

2024 - 2025 | LES TARIFS DES SERVICES PUBLICS LOCAUX EN ÉC

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - Tarifs en fonction du Quotient Familial

QUOTIENT FAMILIAL		7H30 À 8H15 <small>MATERNELLE</small> 7H30 À 8H20 <small>ÉLÉMENTAIRE</small>	11H30 À 13H30	
		ACCUEIL DU MATIN	RESTAURATION MATERNELLE	RESTAURATION ÉLÉMENTAIRE
DE 0 À 290	Q1	0,62 €	4,36 €	5,13 €
DE 290,01 À 580	Q2	0,73 €		
DE 580,01 À 870	Q3	0,83 €		
DE 870,01 À 1160	Q4	0,93 €		
DE 1160,01 À 1450	Q5	1,04 €		
DE 1450,01 À 1740	Q6	1,14 €		
DE 1740,01 À 2030	Q7	1,24 €		
DE 2030,01 À 2320	Q8	1,35 €		
DE 2320,01 À 2610	Q9	1,45 €		
DE 2610,01 À 2900	Q10	1,56 €		
DE 2900,01 À 3190	Q11	1,66 €		
AU DELÀ DE 3190,01	Q12	1,76 €		
HORS DÉLAIS		2,59 €	7,78 €	7,78 €
EXTÉRIEUR		2,59 € (hors délais : 3,63 €)	7,78 € (hors délais : 10,37 €)	

L'inscription hors délai est impactée aux familles si le délai des 48 heures ouvrées n'est pas respecté. Cette facturation est obligatoirement précédée par une inscription faite auprès du service pôle éducation et validée par ce même service.

CANTINE PAI SCOLAIRE - Tarifs uniques

	Participation aux charges communes p
Commune	2,07 €
Hors Commune	5,70 €

SCOLAIRE ET ÉDUCATION

N ÉCOLE MATERNELLE ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

QUOTIENT FAMILIAL		16H30 À 18H Sortie possible dès 17h15 sauf pour les enfants inscrits à l'étude de 17h à 18h.		18H À 19H Sorties libres.
		ACCUEIL DU SOIR	ÉTUDE DIRIGÉE	ACCUEIL DU SOIR
DE 0 À 290	Q1	1,30 €	2,80 €	0,62 €
DE 290,01 À 580	Q2	1,40 €	2,96 €	0,73 €
DE 580,01 À 870	Q3	1,50 €	3,11 €	0,83 €
DE 870,01 À 1160	Q4	1,61 €	3,27 €	0,93 €
DE 1160,01 À 1450	Q5	1,71 €	3,42 €	1,04 €
DE 1450,01 À 1740	Q6	1,81 €	3,58 €	1,14 €
DE 1740,01 À 2030	Q7	1,92 €	3,68 €	1,24 €
DE 2030,01 À 2320	Q8	2,02 €	3,79 €	1,35 €
DE 2320,01 À 2610	Q9	2,13 €	3,89 €	1,45 €
DE 2610,01 À 2900	Q10	2,23 €	3,99 €	1,56 €
DE 2900,01 À 3190	Q11	2,33 €	4,10 €	1,66 €
AU DELÀ DE 3190,01	Q12	2,44 €	4,20 €	1,76 €
HORS DÉLAIS		3,11 €	4,93 €	2,59 €
EXTÉRIEUR		3,11 € (hors délais : 4,67 €)	4,93 € (hors délais : 6,74 €)	2,59 € (hors délais : 3,63 €)

munies pour les PAI

Inscription hors délais pour les PAI

5,70 €

7,78 €

ACCUEIL LOISIRS

03 ACCUEIL LOISIRS

ACCUEIL LOISIRS ÉLÉMENTAIRE

Salle Planète Oxygène
15, Allée André-Benoist
77410 CLAYE-SOUILLY
01 60 26 46 45

ACCUEIL LOISIRS MATERNELLE

Grand Champ
Chemin du tour du parc
77410 CLAYE-SOUILLY
01 60 26 36 60

Contact par mail :

al@claye-souilly.fr

Horaires d'accueil :

Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

FONCTIONNEMENT

L'Accueil loisirs ouvre ses portes de 7h30 à 9h30 pour l'arrivée des enfants. Ces derniers peuvent être récupérés entre 16h30 et 19h00 (pour les enfants inscrits toute la journée).



Une option demi-journée matin avec repas est proposée le mercredi, en période scolaire uniquement. La sortie en demi-journée s'effectue entre 13h30 et 14h00. Une option demi-journée après-midi sans repas est proposée le mercredi, en période scolaire uniquement. L'arrivée en demi-journée s'effectuera entre 13h30 et 14h00.

L'Accueil loisirs accueille les jeunes Clayois âgés de 3 à 10 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires. L'équipe d'animation propose des activités variées (sportives, culturelles, manuelles, ludiques...).

DATE D'INSCRIPTION

Pour la rentrée scolaire 2024-2025
à partir du 3 juin 2024.

Pour les grandes vacances

les inscriptions s'effectuent de mi-mai
à mi-juin.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Attestation de quotient familial ;
- Photocopie de l'attestation d'assurance extrascolaire ;
- Photocopie des pages vaccins 90 à 93.

Les inscriptions se font via l'espace citoyen (voir page 12) mais également en présentiel auprès de l'Accueil loisirs.

ACCUEIL LOISIRS



TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS - Tarifs en fonction du Quotient Familial

ACCUEIL LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES

QUOTIENT FAMILIAL		JOURNÉE	MATINÉE + REPAS	APRÈS-MIDI SANS REPAS
DE 0 À 290	Q1	9,70 €	7,88 €	5,81 €
DE 290,01 À 580	Q2	10,42 €	8,30 €	6,22 €
DE 580,01 À 870	Q3	11,15 €	8,71 €	6,53 €
DE 870,01 À 1160	Q4	11,87 €	9,02 €	6,95 €
DE 1160,01 À 1450	Q5	12,60 €	9,33 €	7,26 €
DE 1450,01 À 1740	Q6	13,33 €	9,70 €	7,67 €
DE 1740,01 À 2030	Q7	13,84 €	9,96 €	7,98 €
DE 2030,01 À 2320	Q8	14,36 €	10,27 €	8,30 €
DE 2320,01 À 2610	Q9	14,88 €	10,58 €	8,61 €
DE 2610,01 À 2900	Q10	15,40 €	10,89 €	8,92 €
DE 2900,01 À 3190	Q11	15,92 €	11,20 €	9,23 €
AU DELÀ DE 3190,01	Q12	16,44 €	11,51 €	9,54 €
HORS DÉLAIS		29,55 €	17,63 €	15,56 €
EXTÉRIEUR		29,55 € (hors délais : 41,48 €)	17,63 € (hors délais : 25,93 €)	15,56 € (hors délais : 20,74 €)

ACCUEIL LOISIRS

2024 - 2025 | LES TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS PAI - Tarifs en fonction du Quotient Familial

ACCUEIL LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES PAI

QUOTIENT FAMILIAL		JOURNÉE	MATINÉE + REPAS
DE 0 À 290	Q1	6,58 €	4,77 €
DE 290,01 À 580	Q2	7,31 €	5,19 €
DE 580,01 À 870	Q3	8,04 €	5,60 €
DE 870,01 À 1160	Q4	8,76 €	5,90 €
DE 1160,01 À 1450	Q5	9,49 €	6,22 €
DE 1450,01 À 1740	Q6	10,21 €	6,58 €
DE 1740,01 À 2030	Q7	10,73 €	6,84 €
DE 2030,01 À 2320	Q8	11,25 €	7,16 €
DE 2320,01 À 2610	Q9	11,77 €	7,47 €
DE 2610,01 À 2900	Q10	12,29 €	7,78 €
DE 2900,01 À 3190	Q11	12,81 €	8,09 €
AU DELÀ DE 3190,01	Q12	13,33 €	8,40 €
HORS DÉLAIS		26,44 €	14,52 €
EXTÉRIEUR		26,44 € (hors délais : 38,37 €)	14,52 € (hors délais : 22,81 €)

04 CLUB ADOS



CLUB ADOS

Place Charles-de-Gaulle
77410 CLAYE-SOUILLY
01.60.26.05.10
07.48.14.00.88
jeunesse@claye-souilly.fr

Horaires d'accueil

En période scolaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 15h à 18h30
Mercredi et samedi : de 13h30 à 18h30
Pendant les vacances scolaires :
Du lundi au vendredi : de 10h00 à 18h30

FONCTIONNEMENT

La ville de Claye-Souilly accueille depuis la rentrée 2022 une structure dédiée aux 11-17 ans (collégiens et lycéens) qui se situe au-dessus du marché de la commune. Une équipe composée d'une responsable jeunesse et de 4 animateurs est constituée pour encadrer les jeunes sur les temps périscolaires mais aussi sur les vacances.

La structure est entièrement faite et pensée pour le bien-être des jeunes clayois et est un lieu de rencontre, d'échange, de découverte et de partage. Il est primordial de proposer des activités et des projets en lien avec les besoins des jeunes et de leur famille.

Une possibilité de restauration est proposée durant les vacances scolaires au tarif en vigueur de la restauration scolaire. Pour pouvoir profiter pleinement de cette structure, les jeunes devront être inscrits et les familles devront s'acquitter d'une adhésion annuelle (prix dégressif avec le quotient familial).

INSCRIPTIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE



- L'attestation d'assurance de l'enfant pour l'année scolaire en cours ;
- Les pages vaccins de l'enfant ;
- L'attestation de quotient CAF si bénéficiaire des prestations CAF ou dans le cas contraire l'avis d'imposition.

CLUB ADOS

TARIFS ADHÉSION ANNUELLE AU CLUB ADOS

QUOTIENT FAMILIAL		FORFAIT ANNÉE SCOLAIRE COMPLÈTE	FORFAIT EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE (À PARTIR DE JANVIER)
DE 0 À 290	Q1	31,11 €	20,74 €
DE 290,01 À 580	Q2	38,37 €	25,93 €
DE 580,01 À 870	Q3	45,63 €	31,11 €
DE 870,01 À 1160	Q4	52,89 €	36,30 €
DE 1160,01 À 1450	Q5	60,15 €	41,48 €
DE 1450,01 À 1740	Q6	67,41 €	46,67 €
DE 1740,01 À 2030	Q7	72,59 €	48,74 €
DE 2030,01 À 2320	Q8	77,78 €	51,85 €
DE 2320,01 À 2610	Q9	82,96 €	54,96 €
DE 2610,01 À 2900	Q10	88,15 €	58,07 €
DE 2900,01 À 3190	Q11	93,33 €	62,22 €
AU DELÀ DE 3190,01	Q12	98,52 €	65,33 €
EXTÉRIEUR		114,07 €	77,78 €

CLUB ADOS

FORFAIT PETITES VACANCES	FORFAIT ÉTÉ (1 MOIS)	TARIFS SORTIES	RESTAURATION VACANCES
10,37 € PAR PÉRIODE DE VACANCES	20,74 € PAR PÉRIODE DE VACANCES	50 % DU PRIX D'ENTRÉE PRIS EN CHARGE PAR LA FAMILLE	5,13 €
20,74 €	31,11 €	PRISE EN CHARGE COMPLÈTE PAR LA FAMILLE	7,78 €

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE

05 STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE

Hôtel de Ville
Allée André-Benoist
77410 CLAYE-SOUILLY
01 60 26 92 36
sij@claye-souilly.fr

La ville investit dans l'avenir de sa jeunesse avec l'ouverture d'une nouvelle Structure Information Jeunesse. Un lieu de ressources où les jeunes peuvent venir gratuitement, anonymement et sans rendez-vous.

FONCTIONNEMENT

Dans une continuité de politique éducative, la ville propose aux jeunes de 16 à 25 ans un service d'information jeunesse qui a pour but de les informer, de les orienter et de faire de la prévention. Deux animateurs d'information jeunesse sont disponibles pour recevoir les jeunes avec ou sans rendez-vous dans les locaux de l'Hôtel de Ville.



OBJECTIFS :

- ✓ Un lieu d'écoute ;
- ✓ Une aide dans les démarches ;
- ✓ Une prévention aux risques ;
- ✓ Des dispositifs communaux (bourse au permis, aide au BAFA, SNU...);
- ✓ Interventions dans les collèges et lycées sur différents thèmes (harcèlement, addictions, consentement...);
- ✓ Un job dating annuel ;
- ✓ Aide à la recherche de stage et d'emploi ;
- ✓ De l'information et de la documentation ;
- ✓ Aide à la rédaction des CV et lettres de motivation ;
- ✓ Soutien scolaire aux collégiens de Claye-Souilly.

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE



La ville investit dans l'avenir de sa jeunesse.

La SIJ est membre du réseau Information Jeunesse animé par le CIJ77 de Melun.

La structure est également candidate à un label national permettant d'étoffer son offre en matière de documentation et en outils pédagogiques.

HORAIRES ET RENDEZ-VOUS

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	DE 9H À 12H	DE 13H30 À 17H30
MARDI	DE 9H À 12H	DE 13H30 À 17H30
MERCREDI	DE 9H À 12H	DE 13H30 À 17H30
JEUDI	FERMÉ	DE 13H30 À 17H30
VENDREDI	DE 9H À 12H	DE 13H30 À 17H

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE



JOB DATING

Ces sessions de job dating constituent une plateforme dynamique où les entreprises du secteur rencontrent les candidats potentiels pour des opportunités d'emploi variées. Jobs d'été, stages, contrats alternance ou encore CDD et CDI, ces entretiens offrent une chance précieuse aux participants de présenter leurs compétences et leur motivation. En facilitant ces rencontres directes, le job dating favorise une mise en relation efficace entre les entreprises et les futurs candidats.



BOURSE AU PERMIS

Annuellement, les jeunes clayois désireux de passer le permis de conduire peuvent déposer un dossier de bourse au permis, permettant un financement partiel par la ville, en contrepartie de 35 heures de mission citoyenne pour la Municipalité.



BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (BAFA)

Se faire financer son BAFA à 100% est désormais possible. Après un dépôt de dossier et un entretien préalable, les lauréats peuvent suivre une formation financée par la Ville. En contrepartie, ils exerceront leur stage pratique de 14 jours dans les accueils de loisirs de la commune gratuitement.

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE



DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Grâce à la réalité virtuelle, la découverte des métiers devient une expérience immersive et captivante. Les jeunes peuvent explorer différents secteurs professionnels en plongeant dans des simulations ultra-réalistes. Cette technologie révolutionnaire offre une opportunité unique d'expérimenter virtuellement le quotidien de divers métiers, permettant ainsi aux individus de mieux comprendre leurs intérêts et leurs aspirations professionnelles.



CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

La cérémonie de la citoyenneté symbolise l'engagement et l'attachement à des valeurs communes. À travers cette cérémonie, chacun est invité à célébrer la diversité et l'unité qui caractérisent notre vivre-ensemble, renforçant ainsi le tissu social et le sentiment d'appartenance à une nation. Cette occasion offre également l'opportunité de réaffirmer les droits et les devoirs qui découlent de la citoyenneté, rappelant à tous que nous sommes ensemble responsables de façonner l'avenir de notre société.



Transports scolaires : l'Agglomération reconduit son soutien aux étudiants.

Pour la rentrée 2024, Roissy-Pays-De-France reconduit son soutien aux étudiants, lycéens, collégiens et leur famille en prenant en charge une partie des frais liés aux transports scolaires avec le Pass'agglomération Transports scolaires. À partir du 8 juin et jusqu'au 6 juillet inclus, la Structure Information Jeunesse (SIJ) de la ville vous accueillera à l'hôtel de ville aux horaires habituels d'ouverture. Des permanences seront également assurées les samedis sur cette période de 9h à 12h, pour la prise en charge de vos dossiers concernant la carte Imagine'R. Afin de bénéficier de cette aide, les familles Clayoises devront déposer leur dossier de souscription Imagine R au Service Information Jeunesse de la Ville de Claye-Souilly.

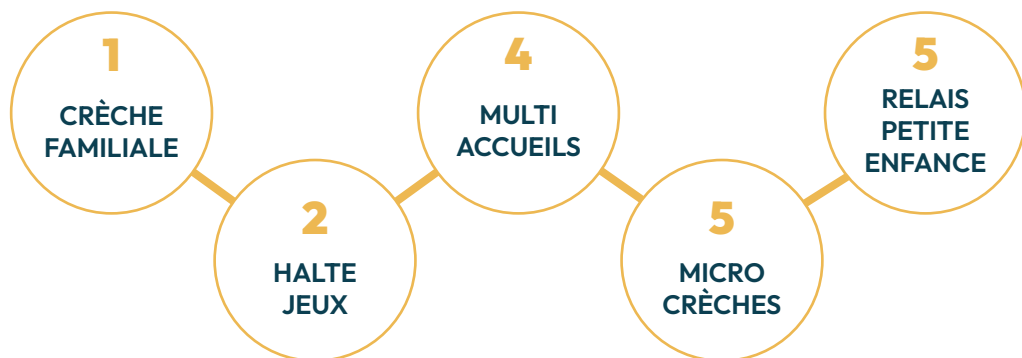
- Documents à fournir :
- Certificat de scolarité pour les étudiants après le Bac
 - Justificatif de domicile
 - RIB

La présentation de ces documents est obligatoire, même en cas de renouvellement de la carte.

PETITE ENFANCE

06 PETITE ENFANCE

La Petite Enfance est une compétence gérée par la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays-de-France, gestionnaire des structures publiques collectives de petite enfance : crèches, multi-accueils, micro-crèches, halte garderie,...



COMMENT POSTULER POUR UNE PLACE EN CRÈCHE SUR LE TERRITOIRE DE ROISSY-PAYS-DE-FRANCE ?

Pour toute demande d'inscription pour la rentrée de septembre 2025, les parents ont la possibilité de télécharger le dossier d'inscription sur le site de la communauté d'agglomération ou via le QR code :

<https://www.roissypaysdefrance.fr/vivre/petite-enfance/quel-mode-daccueil-pour-mon-enfant>



La ville de Claye-Souilly est partenaire des Relais Petite Enfance de Villeparisis et de Mitry-Mory afin de proposer aux familles des informations sur les différents modes de garde.

PETITE ENFANCE

Les dossiers sont aussi disponibles à l'Accueil loisirs de Claye-Souilly.

Horaires d'accueil :

Lundi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h30

Mardi : 9h à 12h - 13h30 à 17h30

Jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h30

Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h00



Salle Planète Oxygène
15, allée André-Benoist
77410 Claye-Souilly
01 60 26 46 45

CLAYE-SOUILLY : CONSTRUCTION D'UNE CRÈCHE INTERCOMMUNALE.

FUTURE CRÈCHE

La future crèche de Claye-Souilly est en cours de construction allée André-Benoist. Elle pourra accueillir 40 berceaux à partir du second semestre 2025.



PETITE ENFANCE

HALTE-GARDERIE « ARC-EN-CIEL »

Cette structure intercommunale, qui se nomme aussi halte-jeux n'est pas une crèche. Elle accueille les enfants de 1 an à 4 ans, par groupes de 12, une demi-journée par semaine, et permet aux enfants d'apprendre à vivre en collectivité en douceur.

Les activités d'éveil proposées aux enfants en fonction de leur âge et de leurs besoins favorisent leur développement psychomoteur et leur autonomie.

Pour s'inscrire à la halte-jeux, les parents doivent directement contacter la directrice.

Horaires d'accueil : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15.



Accueil loisirs maternelle
Grand Champ,
Chemin du Tour du Parc,
77410 Claye-Souilly
01 60 26 13 68

COMMENT TROUVEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE SUR LA COMMUNE ?

Pour favoriser l'interaction dès le plus jeune âge, la Ville a accompagné la structuration d'une association des assistantes maternelles « La ronde des P'tits Petons ». La ville met à disposition des assistantes maternelles à la salle Planète Oxygène une fois par semaine pour des ateliers de motricité.....

Retrouvez la liste des assistantes maternelles via ce QR Code.



Vous êtes assistante maternelle et souhaitez rentrer en contact avec l'association « La ronde des P'tits Petons » ?

N'hésitez pas à les contacter directement sur leur page ou groupe Facebook.

LES TRAVAUX EN COURS

07 LES TRAVAUX EN COURS

L'ÉDUCATION AU COEUR DE LA VILLE : UN REGARD SUR LES INITIATIVES MUNICIPALES

Claye-Souilly fait de la réussite et de l'épanouissement des enfants une des ses priorités.

C'est ainsi que la ville déploie tous les moyens nécessaires pour assurer cette réussite éducative. Cela se traduit par des investissements conséquents dans les écoles, tant en termes de travaux et de ressources matérielles que de soutien au personnel enseignant pour pouvoir développer leurs projets pédagogiques.

Les établissements scolaires bénéficient ainsi d'un environnement propice à l'apprentissage, grâce à des infrastructures rénovées et adaptées aux besoins des enfants.

530 000 €

Le montant des investissements en faveur de la politique scolaire enfance et jeunesse par la municipalité en 2023.



7 720 000 €

Le montant de la construction du nouveau groupe scolaire Simone VEIL.

LES TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2024



GROUPE SCOLAIRE SIMONE VEIL

Construction : 7 720 000 €

Dépenses de mobilier et de matériel.

Coût : 165 000 €

Équipements informatiques (ENI, PC enseignants).

Coût : 61 000 €



ÉCOLE MATERNELLE CENTRE

Remplacement système d'incendie et d'alarme.

Coût : 8 468 €

Remplacement des rideaux brise-vue.

Coût : 9 000 €



ÉCOLE EUGÈNE-VARLIN

Reprise des plafonds, des sols et des peintures côté Joffre.

Coût : 48 000 €



GROUPE SCOLAIRE MAUPERTHUIS

Création d'un self-service pour la restauration du midi.

Coût : 70 000 €

LES TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2024



GRUPE SCOLAIRE MARYSE BASTIÉ

Paramétrage de 88 iPads obtenus par l'Éducation Nationale.

Refonte du câblage informatique de l'école.

Installation d'une nouvelle baie informatique.

Coût : 69 000 €.

Étanchéité de la toiture / isolation thermique par l'extérieur et remplacement des huisseries extérieures.

Coût : 1 300 000 €

Travaux VMC.

Coût : 20 000 €



GRUPE SCOLAIRE BOIS-FLEURI

Installation d'une nouvelle baie informatique.

Refonte du câblage réseau de l'école.

Coût : 35 000 €

Réfection du sol du préau.

Coût : 15 000 €

Réfection de la clôture.

Coût : 5 500 €

Remplacement des portes fuyardes côté élémentaire.

Coût : 35 000 €

NOS ACTIONS QUOTIDIENNES

08 NOS ACTIONS QUOTIDIENNES

... AU-DELÀ DES INVESTISSEMENTS, DEPUIS 2020, NOUS MENONS DES ACTIONS AU QUOTIDIEN :



UN NOUVEL ESPACE FAMILLE AFIN DE FACILITER VOS DÉMARCHES D'INSCRIPTION EN LIGNE

À la rentrée 2021, un nouvel espace citoyen en ligne a été lancé. L'objectif ? Faciliter vos démarches en ligne en vue de dématérialiser totalement les demandes à terme.

Coût : 15 000 €

SIMPLIFIER LA VIE DES PARENTS DANS L'ORGANISATION DU PÉRISCOLAIRE

Les changements :

- La limite d'inscription a été ramenée à 48 heures, contre 8 jours auparavant.
- Depuis 2021, le choix est désormais possible entre accueil périscolaire et étude dirigée.
- L'accueil périscolaire a été étendu jusqu'à 19h00 pour s'adapter aux contraintes professionnelles.
- Progressivement, les créneaux horaires pour déposer et récupérer les enfants au périscolaire ont été supprimés pour privilégier une ouverture en continu.
- Depuis 2022, il n'est plus demandé aux parents de justifier d'une activité professionnelle pour une inscription en cantine.

NOS ACTIONS QUOTIDIENNES

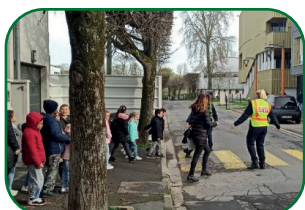


PRÉVENTION ROUTIÈRE : ÉDUCER POUR PROTÉGER

Chaque année, les élèves des classes élémentaires se préparent activement aux ateliers de prévention routière, orchestrés par la Police Municipale.



Ces sessions sont conçues pour leur enseigner les règles fondamentales de sécurité routière, ainsi que la capacité à identifier les signaux et les dangers potentiels sur la route, renforçant ainsi leur responsabilité en tant que citoyens. Pour enrichir cette expérience, la ville va se doter prochainement d'une piste dédiée à la prévention routière au Parc Buffon.



De plus, les CM2 ont brillamment relevé le défi du challenge départemental, démontrant ainsi leur compréhension précoce des enjeux de la sécurité routière.

La création d'une piste de sécurité routière au sein du Parc Buffon est prévue pour 2024.

Coût : 35 862 €



SENSIBILISATION AUX RISQUES MAJEURS

Dans le cadre de la Journée de la Résilience, en octobre dernier, des animations enrichissantes sur les risques majeurs ont été organisées en collaboration avec le centre de loisirs et le club ados. Ces initiatives ont permis d'informer et de sensibiliser efficacement les jeunes sur l'importance de la préparation et de la résilience face aux défis environnementaux et sociétaux.

NOS ACTIONS QUOTIDIENNES



CLAYE-SOUILLY SENSIBILISE CONTRE LE HARCÈLEMENT

En étroite collaboration avec les collèges de Claye-Souilly, la municipalité a orchestré une conférence pour les parents d'élèves, abordant des enjeux cruciaux de la vie quotidienne des jeunes, tels que le danger des écrans, le mal-être chez les adolescents et le fléau du harcèlement scolaire. En parallèle, la lutte contre le harcèlement se poursuit activement avec des programmes de sensibilisation dans les écoles élémentaires et des sessions conjointes avec la police nationale, comme lors de la Semaine Citoyenne au collège des Tilleuls. De nouvelles actions de sensibilisation sont également programmées pour l'année 2024.



Atelier harcèlement scolaires pour les animateurs.
Coût : 1 300 €



Atelier harcèlement scolaire pour les CM1 et CM2.
Coût : 5 460 €

Formation «Super héros du net».
Coût : 1 000 €



PARTENARIAT COLLÈGES-LYCÉE PROFESSIONNEL (LEP) : CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La ville a mis en place un partenariat entre les collèges et le LEP dans le cadre du dispositif Rebond, qui témoigne d'une démarche proactive de lutte contre le décrochage scolaire. Une collaboration qui a pour but d'accompagner les élèves vers une réussite académique et professionnelle.

NOS ACTIONS QUOTIDIENNES



VÉLO-BUS / PÉDIBUS : DEUX ALTERNATIVES AUX DÉPLACEMENTS MOTORISÉS

Pour se rendre à l'école, le vélo-bus a été expérimenté avec les élèves du groupe scolaire Maryse Bastié. Ce dispositif, ainsi que le Pédibus devraient être prochainement proposés dans les autres établissements de la ville.

En permettant aux enfants de se rendre à l'école à pied, accompagnés par des adultes bénévoles, le pédibus favorise non seulement l'exercice physique et la réduction de la congestion routière.



LES CAHIERS DE VACANCES

La ville offre avant les grandes vacances d'été, un cahier de vacances à chaque élève de maternelle et d'élémentaire.

Coût : 9 000 €



LE SPORT À L'ÉCOLE

Un éducateur sportif municipal intervient auprès des CM1 et CM2 des écoles de la commune.

Organisation d'Olympiades inter-écoles pour les GS et les CM2.



NOËL DANS LES ÉCOLES

Chaque année, un spectacle est offert aux enfants des écoles au moment des fêtes de Noël.

Coût : 18 000 €

NOS ACTIONS QUOTIDIENNES



LES CLASSES DE DÉCOUVERTE

Tous les ans, la municipalité participe à l'organisation des classes de découverte pour les écoles de CM2, par une participation financière à 50%, ainsi qu'aux classes sans cartable si les équipes pédagogiques souhaitent rester sur place.

Coût : 70 000 €



LES SORTIES SCOLAIRES

Pour chaque sortie dans le cadre scolaire, le transport est pris en charge à 100% par la municipalité.

Coût : 60 000 €



DES SÉJOURS ET COLONIES POUR NOS JEUNES

Chaque année, la ville organise des séjours d'hiver au ski et des colonies d'été pour les enfants inscrits à l'Accueil loisirs et au Club ados, leur offrant des moments de découvertes et d'amusement tout au long de l'année. Ces activités permettent aux jeunes de créer des souvenirs mémorables et de développer de nouvelles compétences, dans un cadre sécurisé et encadré par des professionnels.

Coût : 47 387 €

NOS ACTIONS QUOTIDIENNES



ACCUEIL DES ÉLÈVES EN BAC PRO SÉCURITÉ

Nos lycéens en Bac pro sécurité ont été chaleureusement reçus par la Police Municipale, bénéficiant ainsi de conseils avisés. Cette collaboration renforce les liens entre l'éducation et les forces de l'ordre, offrant aux Clayois une expérience enrichissante et concrète.



CME : L'ENGAGEMENT CITOYEN DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

De nombreuses activités et réunions de travail animent le Conseil Municipal des Enfants tout au long de l'année. La municipalité attache une grande importance à l'implication des jeunes dans la vie citoyenne, conscients qu'ils représentent l'avenir de notre société.



CLAYE-SOUILLY FACILITE LES VOYAGES ÉDUCATIFS DES ÉLÈVES

La ville a participé au financement du voyage linguistique « American Village » des élèves clayois de 5^{ème} du collège des Tourelles et le voyage à Cracovie pour les élèves de Terminale du lycée Honoré Balzac. Ces actions témoignent de l'engagement la Municipalité envers l'éducation et l'ouverture internationale, offrant ainsi des opportunités d'apprentissage enrichissantes aux jeunes Clayois.

Voyage linguistique « American Village ».
Coût : 1 314 €

Voyage à Cracovie.
Coût : 900 €

FOIRE AUX QUESTIONS

08 FOIRE AUX QUESTIONS



L'enseignant de mon enfant a été absent et n'a pas été remplacé. Je l'ai gardé, il n'a donc pas mangé à la cantine. Est-ce que je vais avoir une facturation sur cette journée ?

Non, il n'y aura aucune facturation pour cette journée. L'absence imprévue de l'enseignant n'entraînera pas de frais supplémentaires pour vous en tant que parent.



Nous sommes vendredi, est-ce que je peux réserver la cantine pour lundi ?

Non, la réservation de la cantine et/ou périscolaire doit se faire à 48h ouvrées. La commande des repas, goûters et l'organisation des animateurs se font à 48h ouvrées.

Je réserve le :

Lundi	====>	Mercredi
Mardi	====>	Jeudi
Mercredi	====>	Vendredi
Jeudi	====>	Lundi
Vendredi	====>	Mardi
Samedi	====>	Mercredi
Dimanche	====>	Mercredi

Pour le :



Réservation : faut-il réserver ma cantine ou mon périscolaire après les vacances scolaires ?

Oui, si vous n'avez pas procédé aux réservations pour toute l'année, vous devez contrôler que vos enfants soient bien enregistrés régulièrement, après chaque période de congé.

Sans réservation au préalable, vous risquez de ne pas pouvoir bénéficier de la prestation désirée.

FOIRE AUX QUESTIONS

4

J'ai un imprévu de dernière minute, est-ce que vous pouvez garder mon enfant à la cantine ce midi ?

Veillez-vous rapprocher du service Pôle Education de la mairie qui vous indiquera si votre demande peut être acceptée.

Cette demande exceptionnelle vous sera facturée en tarif « hors délais » (voir tableau des tarifs pages 18 et 19).

5

L'enseignant de mon enfant fait grève, y a-t-il un service minimum mis en place ?

En cas de grève, l'Éducation nationale demande à la commune de mettre en place un service minimum dès que le nombre de grévistes atteint 25 %.

Ensuite, les familles concernées sont informées directement de la situation, et via les réseaux sociaux de la ville.

Je dois me rapprocher de l'accueil de loisirs afin de connaître les modalités du service mis en place.

 **Accueil loisirs : 01 60 26 46 45**

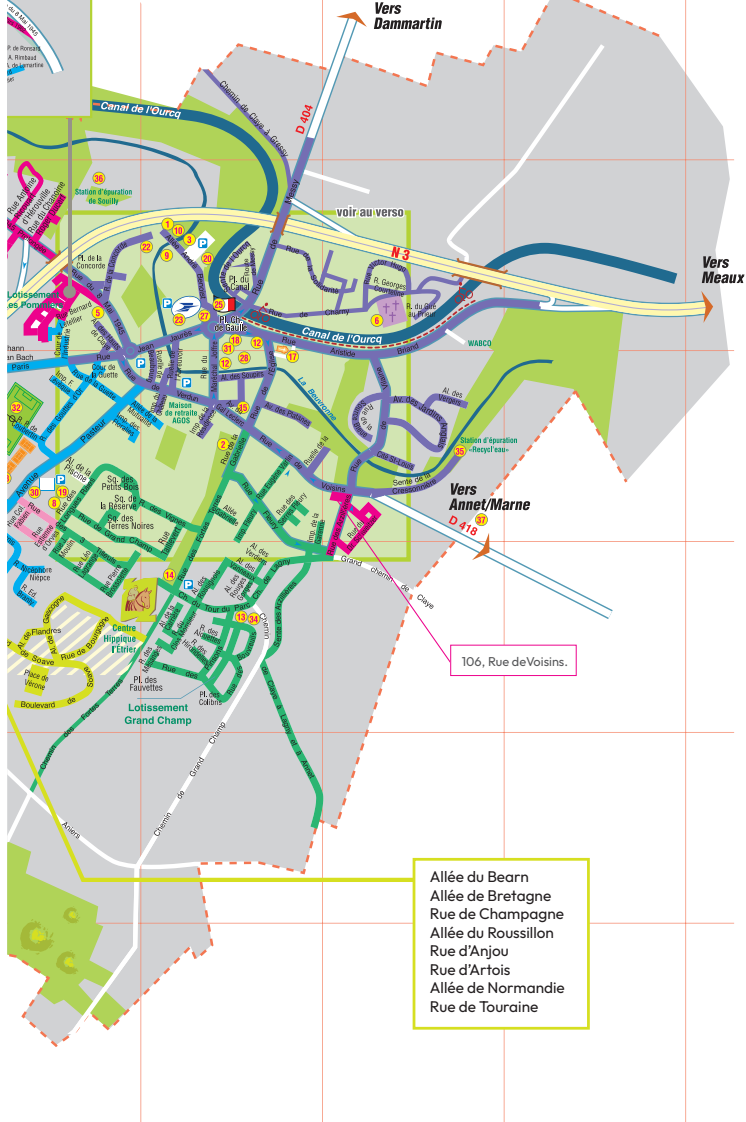
 **Ville de Claye-Souilly**



CARTE SCOLAIRE



Lotissement Les Pommiers



- Secteur indéfini
Maternelle centre
Élémentaire Eugène Varlin
Groupe scolaire Maryse Bastié
- Groupe scolaire Maupertuis
- Secteur indéfini
Groupe scolaire Maupertuis ou
Groupe scolaire Maryse Bastié
- École maternelle Centre
École élémentaire Eugène Varlin
- Groupe scolaire Maryse Bastié
- Groupe scolaire Bois Fleuri
- Groupe scolaire Simone Veil
- Secteur indéfini

NOTES
